

AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière, que la Ville de Louiseville a vendu les terrains connus et désignés comme suit, à savoir :

- À Valérie Savoie Barrette et Patrick Giguère le lot 5 458 381 du cadastre officiel du Québec pour un montant de 46 331,64 \$ taxes en sus;
- À Andréanne Perreault et Simon Cyrenne le lot 5 458 382 du cadastre officiel du Québec pour un montant de 48 984,40 \$ taxes en sus;
- À Joannie Gélinas et Francis Désilets les lots 4 846 374 et 4 846 378 du cadastre officiel du Québec pour un montant de 23 526,00 \$ taxes en sus.
- À Mylène Ratté et Jonathan Deveault le lot 5 458 429 du cadastre officiel du Québec pour un montant de 28 706,81 \$ taxes en sus;
-

Cet avis est publié conformément à l'article 28, paragraphe 1.0.1, de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q. c. C-19).

DONNÉ à Louiseville, ce 30^e jour du mois de novembre 2016.

Maude-Andrée Pelletier, greffière